

Sommaire

Présentation	5
Le concours d'accès aux IRA.....	5
Les épreuves du concours.....	5
La scolarité en IRA.....	6

Partie I

La composition sur un sujet d'ordre général.....

7

1. Présentation de l'épreuve	9
1. Le cadre réglementaire de l'épreuve.....	9
2. Le programme de l'épreuve.....	9
3. La conception générale de l'épreuve et les attentes du jury.....	9
2. Méthodologie de l'épreuve	9
1. La gestion du temps.....	10
2. L'analyse de l'énoncé.....	10
3. La mobilisation des connaissances.....	10
4. La construction de la problématique.....	11
5. La construction du plan.....	11
6. La rédaction de la composition.....	11
3. Sujets de composition commentés et corrigés ... 12	
1. Sujet 1 : « Quels moyens la France se donne-t-elle pour réussir la transition écologique ? » (sujet du concours externe 2018).....	12
2. Sujet 2 : « La fonction publique garantit-elle l'égalité des chances ? ».....	18

Partie II

L'épreuve de questions à réponse courte (QRC).....

25

1. Présentation de l'épreuve	27
1. Le cadre réglementaire de l'épreuve.....	27
2. Le programme de l'épreuve.....	27
3. La conception générale de l'épreuve et les attentes des jurys.....	27
2. Méthodologie de l'épreuve	28
1. La gestion du temps.....	28
2. La compréhension et l'analyse des questions.....	29
3. La mobilisation des connaissances.....	30
4. La construction de réponses structurées.....	33
5. Quelques rappels sur la forme des réponses.....	34
3. Sujets de QRC commentés et corrigés	35
1. Corrigé des QRC du concours externe 2018 des IRA.....	35
2. Exercice d'entraînement complémentaire.....	43

Partie III

L'épreuve de note.....

53

1. Présentation de l'épreuve	55
1. Le cadre réglementaire de l'épreuve.....	55
2. La conception générale de l'épreuve et les attentes du jury.....	55
2. Méthodologie de l'épreuve	56
1. La gestion du temps.....	56
2. La lecture de l'énoncé.....	56
3. L'exploitation du dossier.....	57
4. La construction et la rédaction de la note.....	59
3. Sujets de note commentés et corrigés	61
1. Sujet des épreuves écrites du concours interne de février 2018.....	61
2. Sujet des épreuves écrites du 3 ^e concours de février 2018.....	87
3. Sujet d'entraînement complémentaire.....	115

Présentation

Les instituts régionaux d'administration (IRA) sont des écoles d'application à vocation interministérielle relevant du ministère en charge de la fonction publique. Ils ont pour mission essentielle d'assurer la formation professionnelle initiale, après concours, des attachés qui exerceront leurs fonctions en administration générale dans les différents services de l'État.

Il en existe cinq, qui sont situés à Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes.

Dès leur inscription aux épreuves, les candidats doivent choisir un IRA d'affectation dans lequel, en cas de réussite au concours, ils suivront leur scolarité. À l'issue de cette période de formation, d'une durée de douze mois (qui est rémunérée, les élèves ayant le statut de fonctionnaire stagiaire), les élèves sont affectés, souvent mais pas exclusivement, dans l'inter-région de leur IRA.

Le concours d'accès aux IRA

Le concours d'accès aux IRA constitue le principal mode de recrutement des attachés d'administration de l'État et de ses établissements.

Le concours *externe* s'adresse aux candidats qui sont titulaires au minimum d'une licence (ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau II, ou d'une qualification reconnue au moins équivalente à l'un de ces titres ou diplômes).

Le concours *interne* est ouvert aux candidats qui sont déjà agents publics (fonctionnaires ou non titulaires) et qui totalisent au minimum quatre années de service public.

Le *troisième concours* est réservé aux candidats ayant une expérience d'au moins cinq années dans le secteur privé, en tant qu'élus locaux ou en qualité de responsables, y compris bénévoles, d'une association.

Le nombre de postes aux concours (entre 700 et 750), ainsi que leur répartition par type de concours, est précisé chaque année par arrêté. Pour le concours 2017 (dont les épreuves ont eu lieu en 2018), dans chacun des cinq instituts, 74 postes étaient proposés pour le concours externe, 56 pour le concours interne et 16 pour le troisième concours, soit 146 postes par IRA. Pour 730 postes au total, 12 554 personnes s'étaient inscrites au concours mais moins de la moitié (6 072 présents) a participé aux épreuves.

Les modalités d'organisation du concours ont été largement déconcentrées. Pour autant, les épreuves écrites du concours étant organisées le même jour, cela interdit à un candidat de se présenter à plusieurs IRA lors d'une même session.

Les épreuves du concours

Pour les *candidats externes*, le concours s'organise autour de deux épreuves écrites puis, une fois les candidats admis à passer l'oral, deux épreuves orales :

- une composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place des pouvoirs publics et leur rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, culture, territoires, relations extérieures...);
- une épreuve constituée d'une série de six questions à réponse courte (QRC) portant sur des éléments essentiels du droit public, des questions européennes, de la gestion des ressources humaines, des questions sociales, des finances publiques, de l'économie;
- un entretien de recrutement;
- une épreuve orale de langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol ou italien).

Pour les *candidats internes*, le concours s'organise autour d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale :

- une note à partir d'un dossier administratif, assortie d'une ou deux questions;
- un entretien avec le jury reposant sur la rédaction d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

Pour les *candidats du troisième concours*, les épreuves s'organisent également autour d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale :

- une note de synthèse sur dossier, assortie d'une ou deux questions;
- un entretien avec le jury accompagné d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

Les candidats au concours interne et au troisième concours peuvent choisir de subir une épreuve orale facultative de langue vivante étrangère (mêmes langues qu'à l'externe).

La scolarité en IRA

La formation s'articule autour d'un tronc commun, qui doit permettre l'acquisition de compétences communes à tout attaché, et d'un cycle d'approfondissement dans l'un des trois univers professionnels où les lauréats ont vocation à servir – administration centrale, administration territoriale de l'État, administration scolaire et universitaire.

La formation comprend des enseignements, des travaux et deux stages d'une durée totale de quinze semaines, pendant lesquels les élèves remplissent des fonctions similaires à celles qu'ils exerceront à l'issue de leur scolarité.

À l'issue de leur formation, les élèves attachés choisissent leur poste en fonction de leur rang de classement lors d'un « amphi garnison ».

Les postes à l'issue de la scolarité

L'obtention du concours conduit les lauréats, en tant que fonctionnaires d'administration générale, à remplir des missions variées dans les domaines de la gestion des ressources humaines, des moyens financiers ou matériels, des études juridiques, économiques, sociales, etc. Les postes offerts à l'issue de la scolarité sont très variés.

Dans le cadre de leurs fonctions, ils assurent le plus souvent des missions d'encadrement et de management. Ils ont aussi souvent en charge la conduite de projets. Comme tout cadre de catégorie A exerçant en administration générale, ils remplissent essentiellement des missions de pilotage, de conception, d'expertise, de management et d'encadrement.

Les attachés peuvent servir :

- en administration centrale au sein des différents ministères (Intérieur, Économie et Finances, Travail, Justice, services du Premier ministre...);
- en services déconcentrés (préfectures et sous-préfectures, police, défense, protection judiciaire de la jeunesse, emploi, agriculture, culture...);
- en administration scolaire et universitaire (rectorat, universités...) et principalement dans les EPLE (collèges et lycées), y compris ceux de l'enseignement agricole.

Cet ouvrage a vocation à vous accompagner durant votre préparation. Vous y trouverez une méthodologie pour chacune des épreuves écrites du concours, un traitement des sujets du dernier concours (épreuves de 2018) et des sujets complémentaires afin de vous entraîner efficacement.